

Délocalisation de masse dans le monde de l'informatique : Macron ment

écrit par Christine Tasin | 12 mai 2017

Paribas délocalise au Maroc...

<http://resistancerepublicaine.com/2017/05/11/ca-continue-paribas-veut-delocaliser-au-maroc-au-revoir-les-150-salaries-didf/>

Témoignage de Masset :

Eh oui, nous sommes dans un cycle de délocalisation de masse dans le monde de l'informatique, je suis bien placé pour le savoir, je travaille dans une SSII comme administrateur système, et c'est très exactement ce qui est en train de m'arriver.

Mon « staffing » comme ils disent (recrutement), devait se terminer à la fin du mois de mai, mais la démission de plusieurs Marocains en même temps les oblige à me maintenir en poste... jusqu'à ce qu'ils soient remplacés, j'ai donc un sursis.

Pareil que pour Paribas, je reste en mobilité interne, c'est à dire que **mon CV circule dans la boîte** jusqu'à ce que je sois « staffé » éventuellement chez un client. En attendant, je serai en inter contrat.

Connaissant les habitudes dans cette boîte, ce qui m'attend en fin de mission, c'est une longue période d'attente, puis on va me faire aller ici et là pour des petits travaux administratifs, puis essayer de me « staffer » sur des missions qui n'ont rien à voir avec mon savoir-faire pour obtenir des refus de ma part, ou bien des missions moins payées, pour faire baisser mon salaire, ou bien des missions loin de chez moi pour me décourager.

La rupture conventionnelle ne fonctionne dans ces grosses boîtes que dans un sens, celui où c'est l'entreprise qui la propose. Si vous en êtes à l'initiative, on vous répond en général que si vous voulez partir, vous démissionnez, renonçant ainsi au

chômage.

Les raisons de ce comportement m'échappe, j'imagine qu'elles se situent au niveau du droit, car niveau rentabilité, la rupture conventionnelle coûte beaucoup moins cher que de maintenir en poste un salarié à ne rien faire..

Or, on se souvient que, lors d'un entretien avec l'animateur de Nuit Debout à propos de Whirlpool, Macron avait dit qu'on ne pouvait pas empêcher les délocalisations, que la seule réponse était la formation. Et il citait le cas d'un jeune chômeur s'étant reconverti dans l'informatique...

Le témoignage de Masset montre les limites de la formation et de la reconversion. Même les métiers dits d'avenir passent à présent à l'étranger...